



## **AVIS PUBLIC**

### **Entrée en vigueur - règlement numéro 291**

**AVIS** est par les présentes donné par la soussignée que lors de la séance extraordinaire du 19 décembre 2018, à 21h11, le Conseil municipal a adopté le règlement numéro 291 intitulé « Règlement décrétant une dépense de 540 915 \$ et un emprunt de 540 915 \$ pour la démolition du bâtiment situé au 5, 7, 9 rue Pine ».

Ledit règlement a pour objet d'autoriser la dépense ainsi que l'emprunt nécessaire afin de procéder aux travaux de démolition de l'ancienne usine Filtex appartenant à la Ville et située au 5, 7, 9, rue Pine.

Ledit règlement a reçu l'approbation du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation le 13 février 2019 et ce, tel que requis par la Loi.

Prenez en outre avis que ce règlement entre en vigueur conformément à la Loi et que toute personne intéressée et qui désire prendre connaissance dudit règlement peut le faire en se présentant au bureau de la municipalité, 11 rue Principale Sud, Sutton, durant les heures régulières de bureau.

**DONNÉ** à Sutton, Québec, ce **20<sup>ième</sup>** jour du mois de **février** de l'an **2019**.

Julie Lamarche, OMA  
Greffière